

# Réunion Publique

## Les Aides à la Rénovation Énergétique

Jeudi 1 juin 2023 à 19h *au Foyer de la Culture à Dannemarie*



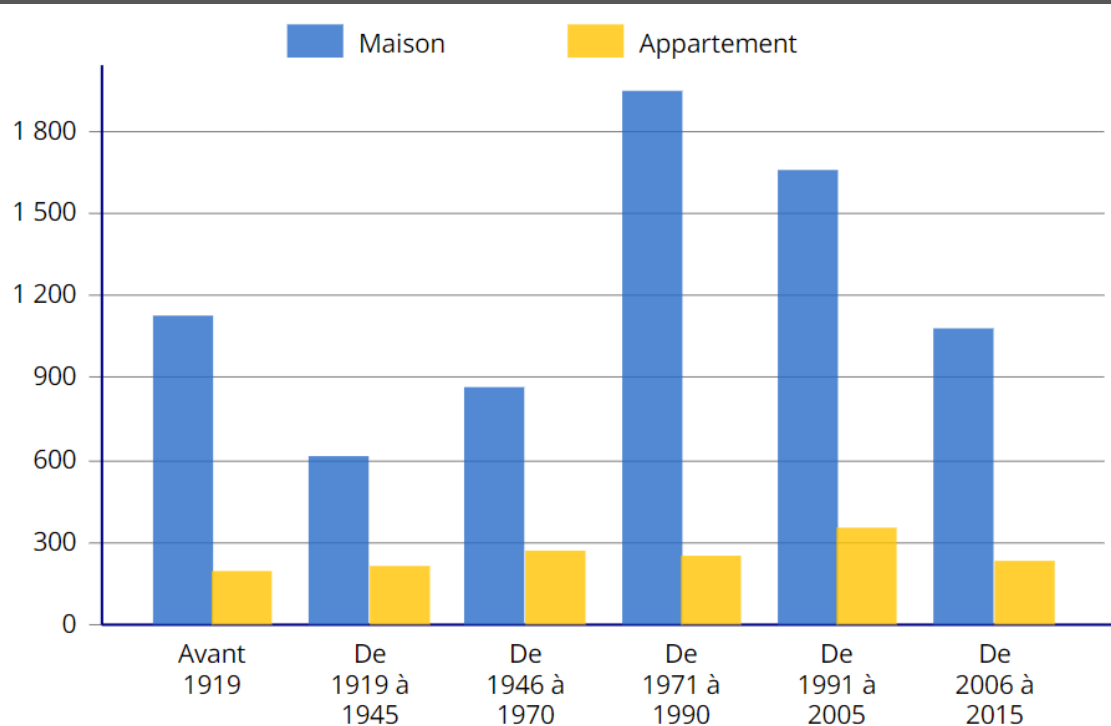
# Quelques mots d'introduction

□ M. Alexandre BERBETT – Maire de Dannemarie

# La Communauté de Communes en quelques chiffres: Les logements



Résidences principales en 2019 selon le type de logement et la période d'achèvement



Catégories et types de logements

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	8 848	100	9 541	100	10 248	100
Résidences principales	8 024	90,7	8 564	89,8	9 118	89
Résidences secondaires	261	3	253	2,6	278	2,7
Logements vacants	563	6,4	724	7,6	853	8,3
<b>Maisons</b>	<b>7 157</b>	<b>80,9</b>	<b>7 677</b>	<b>80,5</b>	<b>8 245</b>	<b>80,4</b>
<b>Appartements</b>	<b>1 669</b>	<b>18,9</b>	<b>1 836</b>	<b>19,2</b>	<b>1 976</b>	<b>19,3</b>

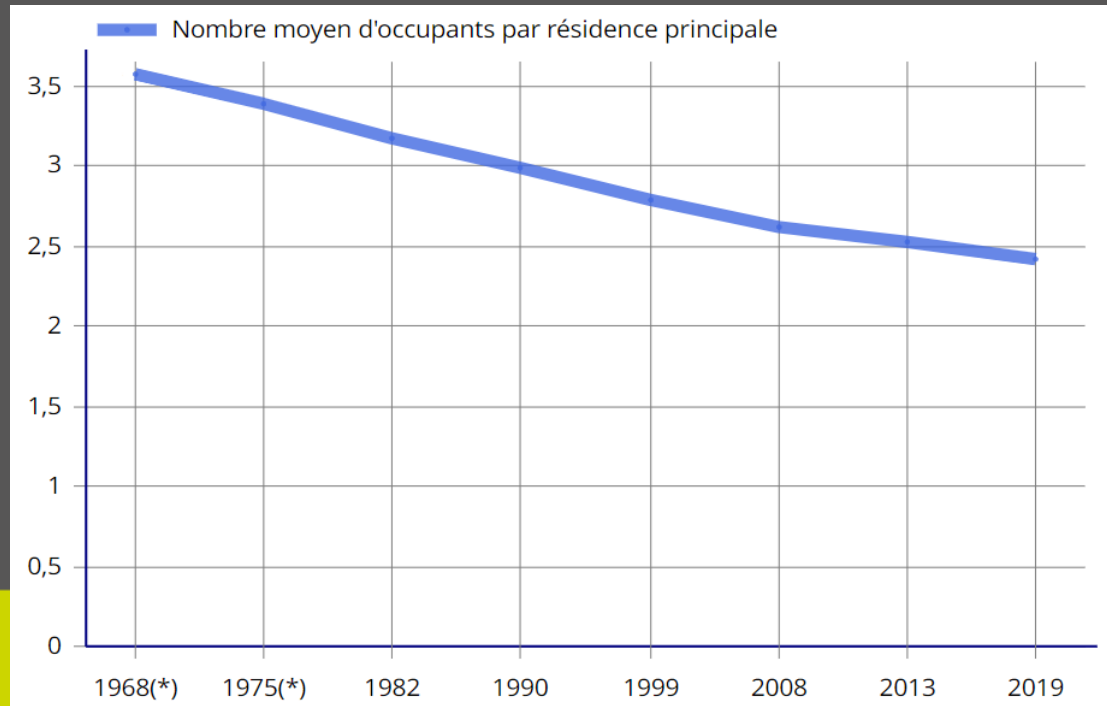
Sources : INSEE, 2019



# La Communauté de Communes en quelques chiffres: La taille des ménages



## Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968



## Résidences principales selon le nombre de pièces

	2008	%	2013	%	2019	%
<b>Ensemble</b>	<b>8 024</b>	<b>100,0</b>	<b>8 564</b>	<b>100,0</b>	<b>9 118</b>	<b>100,0</b>
1 pièce	40	0,5	51	0,6	45	0,5
2 pièces	293	3,7	327	3,8	373	4,1
3 pièces	883	11,0	956	11,2	1 031	11,3
4 pièces	1 563	19,5	1 629	19,0	1 913	21,0
5 pièces ou plus	5 244	65,4	5 603	65,4	5 756	63,1

Sources : INSEE, 2019





Ville de  
Dannemarie

M. Alexandre  
BERBETT

Maire de  
Dannemarie

## Les actions engagées par la commune :

- Mise en place d'un plan façades dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire.
- Lutte contre la vacance des logements avec la Taxe sur les Logements Vacants.
- Mise en place d'un groupe de travail sur les logements vacants.



avec



# Présentation de l'espace France Rénov' local

M. Florian JUD – Conseiller France Rénov'

# L'Espace Conseil France **Rénov'**

ESPACE  
CONSEIL



- ❑ France **Rénov'** est le service public, **gratuit, neutre et indépendant**, pour **l'information, le conseil et l'accompagnement**, dédié à la rénovation de l'habitat, comprenant :
  - Une plateforme internet **france-renov.gov.fr** (*outil de simulations d'aides, annuaire d'artisans labellisés, informations utiles...*)
  - Un réseau de 450 **Espaces Conseil** en France, « **guichet unique** »

Présenté par  
M. Florian JUD



avec



# L'Espace Conseil France Rénov'

ESPACE  
CONSEIL



## Pourquoi le contacter ?

### L'Espace Conseil France Rénov'

- Répond à toutes vos questions :
  - **Techniques** (*quels travaux réaliser ? comment comprendre un devis ? quels sont les points de vigilance ?*)
  - **Financières** (*quelles aides obtenir ?*)
  - **Juridiques, fiscales** (*comment faire dans ma copropriété ?..*)
- Vous oriente vers un **accompagnement complet et adapté**, selon votre situation, votre projet et votre niveau de revenu (Citivia, Oktave ou l'ADIL)
- Vous propose (selon le cas) un accompagnement de votre projet de rénovation.

Présenté par  
M. Florian JUD



avec





# L'Espace Conseil France Rénov'

ESPACE  
CONSEIL



## Ensemble des aides financières mobilisables

- L'aide de l'Etat : **MaPrimeRénov'**
- Les **Certificats d'Economie d'Energie (CEE)**
- TVA à taux réduit (5,5%)
- Eco-Prêt à taux zéro**
- L'accompagnement OKTAVE

Présenté par  
M. Florian JUD



# MaPrimeRénov'

## ❑ Pour qui ?

- L'ensemble des propriétaires occupants, bailleurs, nus-propriétaires dont le logement a plus de 15 ans

## ❑ Par qui ?

- Un artisan RGE vous pouvez vérifier sur le site: <https://france-renov.gouv.fr/fr/trouvez-un-professionnel>

## ❑ Quel montant ?

- Une aide forfaitaire, dégressive en fonction du revenu fiscal des personnes et du type de travaux effectués
- Plafonnée à 20 000€ pour un même logement sur 5 ans
- Cumul possible avec les autres aides mais avec un écrêtement :

MaprimeRénov' Bleu (revenu très modeste)	MaprimeRénov' Jaune (revenu modeste)	MaprimeRénov' Violet (revenu Intermédiaire)	MaprimeRénov' Rose (revenu très aisé)
<b>Jusqu'à 90%</b>	<b>Jusqu'à 75%</b>	<b>Jusqu'à 60%</b>	<b>Jusqu'à 40%</b>

## ❑ Comment ?

- ❑ La demande d'aide se fait **avant la signature des devis** de manière dématérialisée sur le site gouvernemental : [maprimerenov.gouv.fr](http://maprimerenov.gouv.fr)



Présenté par  
M. Florian JUD

# Quels travaux éligibles ?

ESPACE  
CONSEIL



## ISOLATION

**Murs** par l'intérieur  
**Murs** par l'extérieur **plafonné à 100 m<sup>2</sup>**  
**Toiture** rampants / toit terrasse  
**Fenêtres** **si ancien simple vitrage**

Non éligible  
aux revenus  
rose

## CHAUFFAGE et ECS

**PAC** air/eau ou eau/eau  
**Chaudière** THPE gaz ou bois buches/granulés  
**Poêle** ou **cuisinière** bois buches/granulés  
**Solaire**  
**Chauffe eau** thermodynamique ou solaire  
**Dépose cuve à fioul**  
**VMC double flux**

Non éligible aux  
revenus rose

**Pour chaque travaux des critères techniques sont à respecter et à réaliser par un artisan RGE**



avec



Présenté par  
M. Florian JUD

# Certificats d'Economie d'Énergie

ESPACE  
CONSEIL



## ❑ Pour qui ?

- L'ensemble des personnes réalisant des travaux d'économies d'énergie

## ❑ Par Qui ?

- Les différents fournisseurs d'énergie (Total, Effy, EDF, Vialis, Hélio...)

## ❑ Comment et montants ?

- La simulation du montant des primes se fait sur des sites créés par les fournisseurs d'énergies
- Les montants peuvent prendre **plusieurs formes : Primes, prêts, bons d'achats**
- Ils peuvent évoluer légèrement d'un fournisseur à l'autre
- **Comme pour MaPrimeRénov', la dépose de dossier doit se faire avant signature des devis**

Présenté par  
M. Florian JUD



avec



# Quels travaux éligibles ?

ESPACE  
CONSEIL



## ISOLATION

**Murs** par l'intérieur ou l'extérieur  
**Toiture et combles perdus**  
**Fenêtres**  
**Plancher bas**

## CHAUFFAGE et ECS

**PAC** air/eau ou eau/eau ou air/air  
**Chaudières**  
Appareil indépendant de chauffage au bois  
**Solaire**  
**Chauffe eau** thermodynamique ou solaire  
**VMC simple flux** ou **double flux**

Tout le monde

**Pour chaque travaux des critères techniques sont à respecter et à réaliser par un artisan RGE**



Présenté par  
M. Florian JUD

# Eco-Prêt à taux zéro

ESPACE  
CONSEIL



## ❑ Pour qui ?

- Les propriétaires occupants, Les propriétaires bailleurs, les SCI non soumises à l'impôt sur les sociétés et dont au moins une personne est une personne physique
- Le logement doit avoir moins de 2 ans
- Le logement doit être une résidence principale

## ❑ Auprès de qui?

- Les banques

## ❑ Quel montant ?

### MONTANT DE L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO

	ACTION SEULE	BOUQUET DE TRAVAUX		PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE GLOBALE	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
		2 TRAVAUX	3 TRAVAUX OU PLUS		
MONTANT MAXIMAL D'UN PRÊT PAR LOGEMENT	15 000 € (7 000 € pour les parois vitrées)	25 000 €	30 000 €	50 000 €	10 000 €



avec



Présenté par  
M. Florian JUD

# L'Espace Conseil France Rénov



En maison individuelle ou en copropriété : bénéficiez d'un accompagnement de A à Z pour votre rénovation performante

Partenaire de l'Espace Conseil France Rénov et financé par la Région Grand Est, **OKTAVE est le service régional de rénovation performante de l'habitat :**

- Un interlocuteur unique, qui s'occupe de faire le lien avec les professionnels et les financeurs
- Un accompagnement sur mesure pour la rénovation globale:
  - technique (choix du programme de travaux, consultations des entreprises, coordination du chantier, test d'étanchéité à l'air),
  - financier (montage des dossiers, avance de l'aide...)
  - après travaux, des conseils pour bien maîtriser ses installations (chauffage/climatisation, ventilation, aération...)
- Un catalogue d'artisans certifiés et organisés entre eux

Présenté par  
M. Florian JUD



# Oktave

ESPACE  
CONSEIL



## □ Leurs rôles

- Accompagner les propriétaires de maisons individuelles :
  - Techniquement : en sécurisant les offres de travaux, proposant des artisans formés à la rénovation performante.
  - Financièrement : en facilitant le financement des travaux et les démarches administratives

## □ Organisation de la démarche :

1. Prise de rendez et visite sur site d'un technicien
2. Visite technique avec le groupement d'artisans
3. Présentation des devis et validation avec le maître d'ouvrage
4. Réalisation des travaux et test d'étanchéité à l'air dans le cadre d'une rénovation globale

Présenté par  
M. Florian JUD





# /// Exemple de travaux subventionnés

ESPACE  
CONSEIL



Propriétaires occupants d'une maison individuelle à Bernwiller

Ménage avec 2 enfants à charge ayant un revenu mensuel supérieur à 3 600 €

## Travaux réalisés :

*Pose d'un chauffage central au bois à granulés à la place du fioul*

*Isolation des murs extérieurs*

*Pose d'un thermostat d'ambiance programmable*

Reste à charge

**20 680€ ou 17 680€**

Possibilité de solliciter un prêt Territoire et habitat ou éco PTZ

Présenté par  
M. Florian JUD

Coût des travaux :

**34 000 € TTC**

Soit une aide totale  
de :

**39% ou 48%**

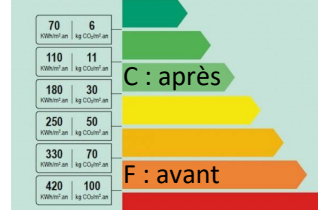
**- TOTAL SUBVENTIONS**

**13 320€ ou 16 320€**

- *MPR poste /poste: 8000€ ou MPR Réno globale: 11 000€ (sortie de l'étiquette F)*
- *CEE : 4000€(chauffage) +1320€ (pour 150m<sup>2</sup> d'isolant posé)*

**- Montage du dossier MPR et CEE (particulier)**

Baisse de  
**60%**  
sur la facture  
de chauffage



avec



# /// Exemple de travaux subventionnés

ESPACE  
CONSEIL



Propriétaires occupants d'une maison individuelle à Gommersdorf  
Ménage avec 2 enfants à charge ayant un revenu mensuel supérieur à 5 500 €

## Travaux réalisés :

Pose d'un chauffage central au bois à granulés  
Isolation des murs extérieurs  
Pose d'un thermostat d'ambiance programmable

Reste à charge

**23 180€**

Possibilité de solliciter  
un prêt Territoire et  
habitat ou éco PTZ

Coût des travaux :

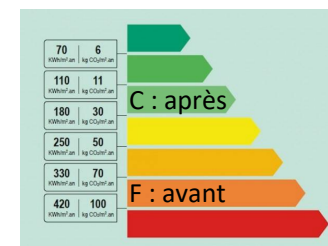
**34 000 € TTC**

Soit une aide  
totale de :

**32%**

- **TOTAL SUBVENTIONS 10 820€**
  - MPR (Rénov' globale) : 5 500€ (Avec prime sortie étiquette F(500€))
  - CEE : 4 000€(chauffage) +1320€ (pour 150m<sup>2</sup> d'isolant posé)
- **Montage du dossier MPR et CEE (particulier)**

Baisse de  
**60%**  
sur la facture  
de chauffage



Présenté par  
M. Florian JUD



# L'Espace Conseil France Rénov'

ESPACE  
CONSEIL



## Une porte d'entrée unique

Vos conseillers: Florian JUD et Robin BROGLÉ

Par téléphone : **03 89 25 96 68**

Par mail : [conseiller.renovation@pays-sundgau.fr](mailto:conseiller.renovation@pays-sundgau.fr)

Présenté par  
M. Florian JUD





# adil

Agence Départementale  
d'Information  
sur le Logement  
du Haut-Rhin —

Informations et conseils  
sur toutes vos questions  
de logement




[www.adil68.org](http://www.adil68.org)



Présenté par

## Mission de conseil et d'information sur toute question juridique, fiscale ou financière liée au logement

- **Rapports locatifs** (droits et devoirs, sécurisation, impayés, expulsions...)
- **Amélioration de l'habitat** (aides Anah, habitat dégradé...) 
- **Accession à la propriété** (prêts et aides, simulations financières...)
- **Copropriété** (fonctionnement, recouvrement des charges, travaux...)
- **Fiscalité et investissement locatif** (impôts, revenus fonciers...)
- Relations avec les professionnels
- Voisinage, recherche de logement...

Présenté par

## Des conseils juridiques, financiers et fiscaux tout au long de vos projets d'amélioration



### Vous rénovez en accédant à la propriété?

- Aides à l'accession (PTZ, Action Logement, aides locales...)
- Simulations financières
- Relecture de documents (compromis, offre de prêt...)



### Vous rénovez pour mettre un bien en location?

- Avantages fiscaux (conventionnement, Loc'Avantages...)
- Sécurisation de la relation locative (Visale, intermédiation locative...)
- Loyers et rendement



### Vous souhaitez mener des travaux de rénovation en copropriété?

- Sensibilisation des copropriétaires
- Aides publiques mobilisables
- Accompagnement et sécurisation de la copropriété



avec



Présenté par

Près de 12 000 ménages haut-rhinois conseillés chaque année pour leurs questions, projets ou difficultés en lien avec le logement

## Conseils neutres, personnalisés et gratuits



Par téléphone au **03 89 21 75 35** (Colmar) ou **03 89 46 79 50** (Mulhouse)



Sur rendez-vous (physique ou visio)



Dans le cadre de permanences



Par courriel [contact@adil68.fr](mailto:contact@adil68.fr)



[www.adil68.org](http://www.adil68.org) (formulaire)



avec



# Intervention de la Collectivité européenne d'Alsace

- ❑ Mme Elsa RICHERT-BRAUMANN – Chargée de développement parc privé
- ❑ Mme Nadia BOUMAIZA – Développeuse territoriale Habitat, Environnement, Aménagement



Présentée par  
Mme Elsa  
RICHERT-  
BRAUMANN

## Des programmes et dispositifs adaptés aux besoins



Sur le territoire du Haut-Rhin, un **Programme d'Intérêt Général – PIG Habiter Mieux 68** a été mis en œuvre sur la période 2018-2023.

Il vise à répondre principalement aux thématiques suivantes :

- La lutte contre la précarité énergétique
- La lutte contre l'habitat indigne
- La création d'une offre de logement à loyer maîtrisé

Dans ce cadre, les propriétaires éligibles aux aides de l'ANAH (occupants ou bailleurs) seront accompagnés gratuitement par un opérateur - **CITIVIA** - dans toutes les étapes de leur projet.



## Fonds « Alsace Rénov' »

« Alsace Rénov' », pour les opérations de réhabilitation énergétique du parc privé

- Un dispositif financier plus incitatif
- Une équité de traitement sur les territoires

### ❑ 4 axes forts d'intervention



## Habitat Fonds Alsace Rénov'

Comment financer  
votre projet  
de rénovation  
énergétique avec  
le Fonds Alsace Rénov' ?

Présentée par  
Mme Elsa  
RICHERT-  
BRAUMANN

## Fonds « Alsace Rénov' » (en complément des aides de l'ANAH)



- **Une aide aux travaux pour la rénovation énergétique des logements des propriétaires occupants et bailleurs**

- Jusqu'à 2 000 € d'aide pour les projets de rénovation énergétique
- Jusqu'à 8 000 € pour la mise en sécurité et aux normes de votre logement
- Aide portée à 12 000 € pour les travaux lourds des propriétaires bailleurs avec performance énergétique (C)



- **Une aide aux travaux pour les copropriétés en difficulté**

- Jusqu'à 70 000 € (dans la limite de 10% du montant des travaux subventionnés)
- Prime additionnelle jusqu'à 20 000 € par copropriété si atteinte d'un niveau de performance énergétique BBC



- **Un fonds Alsace Coup de pouce**

- Un Fonds social exceptionnel pour les familles en difficulté
- Une aide complémentaire pour démarrer les travaux rapidement
- Des prêts pour le reste à charge



## Les maisons alsaciennes anciennes



- ❑ **La maison alsacienne** : bâti traditionnel (maison à pans de bois, ferme vosgienne, etc.), ses annexes (granges, séchoirs, etc.) et sa composition urbaine organisée autour de cours, vergers, etc.
- ❑ **Maisons anciennes** : datées d'avant 1900
- ❑ Les projets sont soumis à l'avis d'un architecte conseil du CAUE, M. Christian Fuchs.
  - Taux maximum de subvention : 20 %
  - **Plafond de subvention : 30 000 €**
  - Plafond de travaux : 150 000 €
  - **Travaux éligibles** : les travaux extérieurs comprenant la réfection de la toiture (charpente, zinguerie et couverture en tuiles plates traditionnelles ou ardoises), le ravalement des façades (crépi et peinture), les travaux de menuiseries (volets, fenêtres et porte d'entrée en bois).
  - **Travaux inéligibles** : les travaux d'accessibilité, les créations d'ouverture en toiture et façades, les aménagements paysagers et tous travaux d'intérieurs : chauffage, électricité, placo plâtre, isolation, peinture et revêtement de sol et les travaux réalisés en propre régie...
  - Le formulaire peut être téléchargé en ligne : <https://www.alsace.eu/aides-et-services/culture-et-patrimoine/patrimoine/>
  - Contact : Mme Sophie Schlichter : [sophie.schlichter@alsace.eu](mailto:sophie.schlichter@alsace.eu).
- ❑ **Ces conditions sont en cours d'évolution dans le cadre de la convergence alsacienne (augmentation du plafond de subvention notamment en lien avec l'adhésion de la collectivité concernée).**
- ❑ Le label de la Fondation du Patrimoine permet à des particuliers de défiscaliser une partie du montant de leur travaux de restauration de maisons anciennes (label 100% financé par la Collectivité européenne d'Alsace). Contact : Délégation Alsace 03 88 22 32 15  
[alsace@fondation-patrimoine.org](mailto:alsace@fondation-patrimoine.org)

Présentée par  
Mme Nadia  
BOUMAIZA



*Les aides complémentaires de de la  
Communauté de communes Sud Alsace  
Largue*



- ➔ Les élus de la Communauté de communes Sud Alsace Largue ont décidé de s'engager dans un partenariat avec la Collectivité européenne d'Alsace pour la mise en œuvre du Fonds Alsace Rénov sur le territoire intercommunal
- ➔ **Elle apportera donc des** financements complémentaires aux aides de l'Anah et de la Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 4000 euros maximum par projet de rénovation.
- ➔ Ces aides seront variables en fonction de la nature du projet

# Intervention de CITIVIA

## Accompagnateur France Rénov'

M. KADRI Mohamed – *Responsable du Service Habitat CITIVIA*



# /// CITIVIA : un guichet unique pour une diversité de subventions

Présenté par  
M. KADRI  
Mohamed

## Les financeurs

L'Agence Nationale de l'Habitat  
La Collectivité européenne d'Alsace  
La Communauté de Communes Sud Alsace Largue  
La ville de Dannemarie  
Les caisses de retraite et complémentaires, la CAF,...

## Eligibilité

### Pour les propriétaires occupants :

- Plafond de ressources
- Et projet de travaux avec gain énergétique de 35% minimum

### Pour les propriétaires bailleurs :

- Respect des engagements ANAH
- Et projet de travaux avec gain énergétique de 35% minimum

# /// Exemple de travaux subventionnés

Propriétaires occupants d'une maison individuelle à Bernwiller  
Ménage avec 2 enfants à charge ayant un revenu mensuel inférieur à 2 700 €

Présenté par  
M. KADRI  
Mohamed

## Travaux réalisés :

*Pose d'un chauffage central au bois à granulés*  
*Isolation des murs extérieurs*  
*Pose d'un thermostat d'ambiance programmable*

Reste à charge

**6 950 €**

Possibilité de solliciter un prêt  
Territoire et habitat ou éco PTZ

## Coût des travaux :

**34 000 € TTC**

### - TOTAL SUBVENTIONS

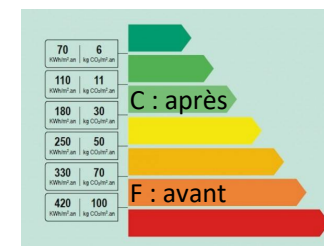
**27 050 €**

- ANAH : 19 500 € (dont prime HM, Sortie étiquette F)
- CEA : 2 000 €
- CCSAL : 1 000 €

- Montage du dossier CITIVIA (avec diagnostic  
énergétique) **GRATUIT**

Soit une aide totale de :

**80 %**



Baisse de **60%**  
sur la facture de  
chauffage



# /// Exemple de travaux subventionnés

Appartement vacant à Dannemarie de 70 m<sup>2</sup> (Etiquette D)

Propriétaire bailleur souhaitant le réhabiliter pour une mise en location

- **Travaux réalisés**

*Isolation des murs intérieurs*

*Remplacement de 5 fenêtres par du double vitrage performant*

*Remplacement chaudière gaz avec production d'eau chaude*

*Pose d'un thermostat d'ambiance programmable*

Coût des travaux :

**32 500 € TTC**

**- TOTAL SUBVENTIONS**

**14 200 €**

- ANAH : 9 700 €
- CEA : 3 000 €
- CCSAL : 1500 €

**- Montage du dossier CITIVIA (avec diagnostic énergétique) GRATUIT**

**- Logement F3 : 70 m<sup>2</sup> - Conventionnement LOC2 : 438€/mois hors charge**

**- Locataires couple avec 1 enfant : revenus annuels ne dépassant pas 33 949 €**

**- Engagement sur 6 années**

Présenté par  
M. KADRI  
Mohamed



CITIVIA

Reste à charge

**18 300 €**

Possibilité de solliciter un prêt Territoire et habitat ou éco PTZ

Soit une aide totale de **44 %**

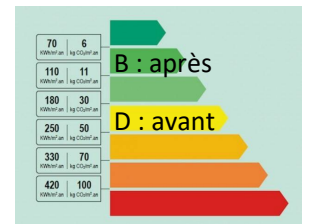
Réduction d'impôt

**35% des loyers**

**Soit (1840€)**

Réduction de **55%**

sur la facture de chauffage



## /// Les différentes étapes à suivre

1. Echange avec un conseiller France Rénov

2. Accompagnement CITIVIA avec visite du logement

3. Montage financier et simulation des subventions

4. Dépôt du dossier aux financeurs → Attente accord de subvention

5. Démarrage des travaux

6. Fin des travaux → Facturation

7. Demande de paiement → Versement de la subvention

Présenté par  
M. KADRI  
Mohamed

Merci pour votre attention.

Si vous avez encore des questions c'est le moment !



PAYS DU SUNDGAU

CITIVIA

adil du Haut-Rhin

avec

France Rénov'  
Le service public pour mieux rénover mon habitat

ALSACE Collectivité européenne

Agence nationale de l'habitat Anah

SUD ALSACE LARGUE communauté de communes